

Gares ferroviaires patrimoniales

● (1710)

A High River, on a fait de la gare un musée. Dans le village de Beiseker, on a tourné la gare complètement dans l'autre sens, afin qu'elle fasse face à la rue principale et elle est devenue la mairie avec la salle du conseil et des bureaux pour services municipaux. On a également fait preuve d'un peu d'imagination et installé une bibliothèque. La personne préposée à la bibliothèque devait également s'occuper d'un petit magasin qui vendait des articles en tricot, des vêtements, de la vaisselle de luxe et des articles de poterie aux touristes. Des choses remarquables se produisent. Nous voulons que cela s'étende à toutes les villes et villages du pays.

Alors que je m'intéressais à cette question, je me suis demandé si ce problème était particulier à l'Alberta. J'ai donc écrit à certains ministres des provinces canadiennes. Je vais vous lire certains passages de leurs réponses. L'honorable Billy Joe MacLean, ministre de la Culture, des Loisirs et du Sport amateur de la Nouvelle-Écosse, après avoir mentionné que son personnel effectuait une étude du patrimoine dans le domaine du transport, a écrit:

Si je parle de ces activités, c'est pour bien faire comprendre à quel point je souhaite que l'on prenne les moyens législatifs et autres pour protéger et de recycler les propriétés ferroviaires patrimoniales.

M. James Chabot, ministre des services gouvernementaux de la Colombie-Britannique, a déclaré, et je cite:

La protection des gares ferroviaires d'importance patrimoniale intéresse mon ministère de près.

M. Rick Folk, ministre de la culture et des loisirs de la Saskatchewan, a déclaré ceci:

Votre projet de loi destiné à protéger les gares ferroviaires un peu partout au Canada nous réjouit au plus haut point et mon ministère souscrit volontiers à vos efforts en ce sens.

M. Eugene Kostyra, ministre de la culture, du patrimoine et des loisirs, du Manitoba, a déclaré ce qui suit:

... la question préoccupe le Manitoba à l'heure actuelle et, bien que nos efforts nous aient valu d'importants progrès, l'aide du gouvernement fédéral demeure essentielle.

Les provinces sont donc d'accord. J'ai été heureux d'entendre le député de Davenport (M. Caccia) annoncer son intention d'appuyer le projet de loi. Il est des nôtres aujourd'hui. Le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) m'a également fait part de sa ferme intention d'appuyer la mesure.

Celle-ci est loin d'être parfaite. J'ai rapporté les paroles de divers ministres. Certains d'entre eux se demandaient notamment s'il faudrait aussi s'occuper du terrain sur lequel était érigé le bâtiment. Il y a donc des préoccupations qui ont sans doute certaines ramifications. Par conséquent, je ne pense pas que la Chambre se contentera d'adopter le projet de loi pour s'en laver les mains ensuite. Alors ou nous adoptons la mesure et la revoyons au comité, ou nous l'examinons à fond ou encore après en avoir terminé avec l'étape de la deuxième lecture, ce que je souhaite, nous soumettons le sujet du projet de loi à l'étude du comité. Peut-être qu'ainsi ce projet de loi pourrait nous revenir sous la forme d'une mesure gouvernementale. C'est ce qui importe. Il faut préserver ces gares. Voilà pourquoi je me réjouis de proposer la deuxième lecture du projet de loi C-211, tendant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, nous de ce côté-ci, sommes heureux d'appuyer cette excellente

mesure. Et je félicite le député de Bow River (M. Taylor) de sa bonne initiative. Moi aussi je voudrais souligner le travail accompli par l'ancien député de High Park qui s'était intéressé de près à cette question.

En effet, nombre d'entre nous ont eu l'occasion de voir dans certaines municipalités des bâtiments historiques, pas nécessairement des stations de chemin de fer, menacés de délabrement. Beaucoup de citoyens de ces localités estiment que sans bâtiments historiques, une nation perd le sens de son histoire. Il faut que cet héritage se transmette d'une génération à l'autre afin que nous puissions comprendre le mode de vie, les façons de communiquer et de se déplacer—dans le cas des chemins de fer—de la génération qui précède celle qui a la chance d'admirer ces bâtiments.

J'ai été témoin d'une triste expérience dans le nord de Toronto, il y a quelques années. En dépit du grand intérêt manifesté par des organismes locaux et l'appui du maire et de quelques députés représentant cette partie de la ville, la gare ferroviaire du Canadien Pacifique a été démolie. L'édifice avait un certain cachet. Différents usages avaient été envisagés. Bien des citoyens ont gardé un goût amer de l'expérience. Le Canadien Pacifique a fait preuve d'une indifférence alarmante à l'endroit de la volonté populaire. Beaucoup de citoyens étaient nés autour de la gare, et en grandissant, en avaient apprécié la présence pour toutes sortes de raisons. Elle constituait un bel ensemble architectural, elle était fonctionnelle, avait du cachet et, je le répète, était promise à un bel avenir. Le bâtiment a été rasé. D'où la nécessité de certaines mesures comme celles proposées par le député de Bow River. C'est une initiative qui nous réjouit et nous nous en félicitons et remercions le député. Nous espérons que l'initiative sera soumise à un comité qui pourra l'étudier et l'améliorer.

Ce n'est pas nécessairement le gouvernement fédéral qui a le dernier mot dans ce domaine, car la question relève surtout des autorités provinciales et municipales. Quoi qu'il en soit, notre geste aurait valeur de symbole et d'exemple. Les groupes populaires y verraient une preuve de notre appui. Ils seraient extrêmement reconnaissants au député de Bow River si jamais le projet de loi avait force de loi, un jour. Les générations présentes et futures de Canadiens sauraient l'apprécier.

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, comme tous les autres députés sans aucun doute je suis enchanté chaque fois que le député de Bow River (M. Taylor) prend la parole et particulièrement cette fois-ci, car il a présenté un projet de loi qui porte sur une question qui nous touche tous à un moment ou l'autre, soit le patrimoine national. Nous en sommes très heureux. Nous le félicitons de ses efforts et de ses excellentes remarques à ce sujet.

Nous comprenons tout ce qu'il a dit au sujet des installations ou des gares situées dans sa circonscription qui ont été touchées ou qui pourraient l'être si nous ne prenons aucune mesure positive et ne faisons rien pour régler ce problème qui existe non seulement dans sa circonscription, mais aussi partout ailleurs au Canada. Nous cherchons des solutions en vue de résoudre ce problème et de protéger le patrimoine naturel du Canada.